CLVA conseil local de la vie associative AUBAGNE

Lettre de la Vie Associative AUBAGNE

N° 41 mars. 2008

Sommaire

P 2 COOPÉRATIONS

Les jeunes s'activent

Du côté de la Maison de la Vie associative

P 3 PORTRAITS

AMAP, l'agriculture solidaire

Pagnol en ses collines

P 5 EN DIRECT DU CLVA

L'équipe 2008

P 6 LE PORTAIL POUR LES NULS

LA RECETTE DE LÉONE

La poche de poitrine de veau farcie

Conseil Local de la Vie Associative

- Maison de la Vie Associative, allée Robert Govi, Les Défensions 13400 Aubagne
- Tél. 04 42 18 17 40
  Fax 04 42 18 17 40
- vieassociative@mairie-aubagne.com

- Directeur de publication : Jean-Jacques Maly
- Imprimerie SEILPCA

www.aubagne.com

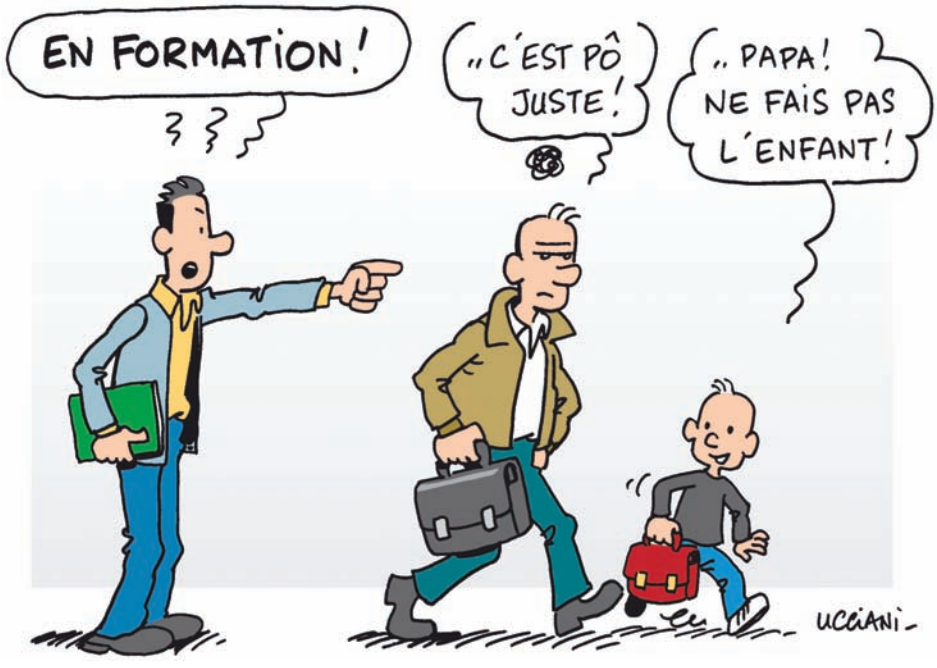

2008, année de la formation ?

Le Conseil local de la Vie associative propose des formations à tous ceux qui veulent faire avancer, faire progresser leur association. Pourtant, et c'est à peine croyable : certains modules des formations proposés sont déserts. Pratiquement aucune inscription ! Vraiment incroyable ? Pas si sûr : chacun trouvera toujours une bonne excuse pour ne pas se former. Une bonne excuse pour ne pas proposer à des membres de son association de se former. Au fond, nous, responsables ou membres d'associations, nous pensons que nous n'avons besoin de personne. Que nous n'avons rien à connaître de nouveau. Rien à apprendre. Evidemment ! Nous savons déjà tout ! Enfin... Presque tout. Car quand un écueil survient... chacun peu entendre nos revendications désespérées : *"Personne ne nous aime ! Personne ne nous aide !"*... Puis vient ce jour où l'œil noir de l'assemblée générale hostile nous regarde, nous, responsables, responsables du trou béant qui ronge les comptes de l'association, responsables de la désertification des bénévoles, responsables face à la banque, à l'assurance, au fisc, aux administrations ! Oui ! Quand l'ambiance générale devient délétère après la catastrophe imprévue et que la vox associative réclame des explications ou des têtes, serons-nous encore capables de dire : *"excusez-moi, je croyais tout savoir... !"* ? Peut-être. Mais pas sûr que cette fois, ce soit... une bonne excuse ! Alors, puisque le Conseil local propose des formations, en 2008, améliorons-nous, rencontrons-nous, formons-nous !

Les jeunes s'activent

Activa Jeune est une association déjà ancienne de La Tourtelle. Ses activités et projets se sont diversifiés et se sont enrichis à l'image de la vie associative à Aubagne. Son président, Eliés Hannaï, parle, plein d'enthousiasme, des réalisations et de quelques-unes des activités à venir.

"Nous sommes, dit-il, *basés autour du sport et de la jeunesse mais nous voulons voir un peu plus large et pourquoi pas, pouvoir aboutir à de l'aide humanitaire et à la solidarité. Avec l'association Génération Proximité, nous avons organisé un grand tournoi de foot qui a rassemblé trois à quatre cents jeunes le 8 mai dernier, une belle fête du sport !*

Avec la ville d'Aubagne nous avons mis en place un projet qui a abouti à Timimoun en Algérie. Dans la continuité, avec l'association Necfa Paca, nous avons un projet de création : la mise en place et l'aménagement d'une bibliothèque. Pour ce faire, organisation de tournois de foot autour de l'illettrisme afin de récolter un maximum de livres. Un relais a été lancé auprès des Maisons de quartier.

Avec l'association Aquamed, on travaille sur une journée méditerranéenne, pas seulement du foot. Un tournoi avec des ateliers : chant, flamenco, Raï, rap, groupes de danse et de musique, avec de l'initiation. L'objectif est de rassembler autour des jeunes, avec l'idée d'une paella géante. L'intérêt de réaliser ensemble ces projets tient dans le coté relationnel enrichissant et l'association des objectifs et des compétences. C'est Aquamed qui pilote et gère la manifestation, la musique, la danse, la nourriture et l'intendance, Activa Jeune le domaine sportif. Nous demandons aussi à l'Office municipal des Sports et au Service de la Vie Associative de nous aider."

Voilà un bel exemple de coopération qui nous est servi par les jeunes !

du côté de la **Maison de la Vie Associative**

Le **programme de formation** du 1er trimestre 2008 vous a été envoyé récemment. Il est également disponible sur le site www.aubagne.com ou à la Maison de la Vie associative. Au menu, une déclinaison d'échanges vous est proposée sur le thème : ***"****Associations et communication"*.

- ***Communication orale et gestion du stress***, le 18 mars 2008.
- ***Communiquer une information et s'assurer qu'elle soit bien passée***, le 6 mars 2008.
- ***Prise de parole en public***, le 26 février 2008.
- ***Communiquer par message électronique,*** le 3 mars 2008
- ***Communication et création de pages web***, les 27 et 28 février 2008

Des **infos-débats** sont également programmées, deux **rencontres avec des groupements d'employeurs** l'un relevant du secteur sportif le 25 février 2008 l'autre du secteur culture le 31 mars 2008.

Enfin lors de ce trimestre un **café/assos** vous recevra pour un moment convivial d'échanges et de mutualisation le jeudi 27 mars 2008.

A noter dans vos agendas la **prochaine permanence infos/conseils** qui aura lieu le mardi 1er avril ; des experts seront à votre disposition dès 13h30 à la Maison de la Vie associative pour répondre individuellement à vos questions ; les champs abordés sont larges : fiscalité, gestion, aspects juridiques, assurance, emploi, droit du travail, etc.

Ces consultations sont **gratuites** mais il est nécessaire de ***prendre rendez-vous préalablement*** au : **04 42 18 17 75**.

"Regarder la nourriture et voir le visage de l'agriculteur"

Un exemple d'économie solidaire : les A.M.A..P (Associations pour le maintien d'une Agriculture Paysanne).
C'est avec un mélange de curiosité et de scepticisme que j'aborde mon entretien avec Alain Richard, un des instigateurs du projet en 2001 à Aubagne. C'est un concept innovant, qui permet de mettre en relation des paysans et des consommateurs locaux. Cette stratégie correspond vraiment à une attente ! En effet, ce lien direct entre les individus favorise des relations humaines et conviviales. Dans chaque ferme s'organise un partenariat. Le Groupe de "consomm'acteurs" participe concrètement à la vie de la propriété, de la récolte voire même des aléas liés à ce genre d'activité.
Le paysan, soutenu par ses "adhérents", libéré de toute contrainte d'économie de marché se consacre entièrement à son travail pour fournir des produits de qualité dans le respect de la nature et de l'environnement. Chaque semaine, les familles viennent chercher leur panier au gré du temps et des saisons.
Le réseau Alliance Provence fédère, développe et anime les A.M.A.P. C'est lui qui met en relation fermiers et consommateurs. Les dix-huit critères de la charte assurent fiabilité et garantie de qualité. Ce retour aux sources, cette proximité et cette transparence séduisent de plus en plus d'agriculteurs. Loin d'être une forme de relation entre producteur et consommateur qui pourrait sembler à certains d'une autre époque, la formule des AMAP et son succès en font au contraire un exemple de modernité. Voilà pourquoi il est important de rendre accessible à tous ce type d'alimentation, de l'élargir à d'autres produits et de tendre ainsi vers une "souveraineté alimentaire".

Photo:Francis BLAISE. D. R.

Propos recueillis par C. Boniffaccy

Contact : allianceprovence@wanadoo.fr

Quand le théâtre de Pagnol retrouve ses collines !

C'est en 1998 que l'association "Compagnie Scènes d'Esprit" organise ses premières "randonnées théâtrales" sur l'initiative de deux jeunes comédiens aubagnais de talent attachés à leur terroir natal, Nicolas Dromard et Frédéric Achard. Peut-être la proximité des collines, les senteurs de la garrigue et l'accent sont, nous disent-ils, à l'origine de leur inspiration et de la réalisation de ce superbe projet...
Au départ, l'idée est toute simple : pendant une journée, des marcheurs et des comédiens se retrouvent pour une ballade de neuf

kilomètres entre Marseille et Aubagne. Dans ce décor authentique où les personnages de Pagnol sont nés, la complicité des acteurs est immédiate et les promeneurs deviennent eux aussi acteurs et personnages de l'histoire. Tout au long du trajet, des saynètes inspirées de l'?uvre de M. Pagnol mettent en exergue ses personnages à la fois légendaires et intemporels. La magie est bien là !
Xavier Adrien Laurent, maître d'œuvre de toutes ces randonnées me parle, avec une passion non dissimulée, des réalisations passées et à venir : *"Si le spectacle est bien vivant, Scènes d'Esprit veut également être porteur d'un projet culturel pour Aubagne mais aussi pour M. Pagnol, l'auteur le plus traduit au monde !"*.
Il s'agit aussi de faire sortir de leurs vitrines les personnages bien souvent caricaturés. En un mot redonner aux caractères créés par l'auteur une dimension plus universelle. Cette année c'est Manon des Sources qui enchantera nos collines ! C'est avec impatience que nous attendons de nous laisser entraîner dans cette nouvelle promenade !
Merci encore à la Cie "Scènes d'esprit" de nous donner, sous notre ciel, tant de plaisir et tant d'émotion !

Propos recueillis par C. Boniffacy

Contact : scenesdesprit.fr

questions-réponses

Assurances

Quelles assurances contracter pour les locaux qui sont mis à disposition par la mairie, pour les enfants qui participent à nos centres aérés et colonies de vacances, ainsi que pour les animateurs et les bénévoles qui interviennent ?

La réglementation institue une obligation d'assurance en responsabilité civile pour les organisateurs d'accueil de mineurs et pour les exploitants des locaux (article L. 227-5 du Code de l'action sociale et des familles). Cette obligation permet d'indemniser les victimes d'un dommage corporel ou matériel résultant d'une faute qui engage la responsabilité de l'association, de ses dirigeants et de ses membres. Les personnes assurées au titre du contrat sont considérées comme tiers entre elles, afin d'éviter les exclusions de garantie lors d'accidents causés par les victimes entre elles. Tel peut être le cas lorsque la responsabilité d'un enfant est engagée lors d'un accident dont est victime un autre enfant d'un centre de vacances ou de loisirs. Cette assurance doit couvrir la responsabilité non seulement des organisateurs mais aussi celle des préposés et des mineurs (article 1er du décret n° 2002-538 du 12 avril 2002). Elle ne fixe toutefois pas le montant des garanties à contracter. L'article L. 227-5 prévoit aussi que les organisateurs doivent informer les parents des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance. Les compagnies et mutuelles d'assurance disposent le plus souvent de contrats adaptés à cette situation particulière.

Droits d'auteur-Sacem

Le contrat d'engagement d'un groupe de musique précise : "le groupe joue des airs traditionnels et des compositions personnelles non soumises à la Sacem". Devons-nous tout de même faire une déclaration à la Sacem ?

Toute manifestation publique ou privée à l'intérieur de laquelle sont diffusées des œuvres (musique, théâtre, textes…) doit être déclarée à la Sacem. C'est à la Sacem de juger si les œuvres diffusées sont susceptibles d'être soumises aux droits d'auteur. Par ailleurs, la taxe appliquée par la Sacem est fonction du chiffre d'affaires de la manifestation (ne pas confondre chiffre d'affaires avec résultat). Dans certains cas, lorsqu'il s'agit d'une kermesse par exemple ou d'une manifestation dans une salle de moins de 300 mètres carrés et d'un budget inférieur à 850 euros, il y a un prix "plancher" (forfaitaire) et cela indépendamment des recettes. Si les œuvres sont des musiques traditionnelles non protégées ou des œuvres non déposées, il n'y aura pas de droits à payer.

Chèque emploi

Nous allons recruter un brevet élémentaire de tennis à l'année. Pouvons-nous le payer en chèque emploi associatif ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?

Si le chèque emploi signifie incontestablement un certain nombre de formalités, il apporte un surcoût pour les bas salaires du fait des modalités spécifiques d'intégration des congés payés. Réservez donc son utilisation aux emplois de très courte durée. Dès que vous entrez dans une dynamique d'emploi pérenne, adressez-vous plutôt aux tiers de confiance de l'Urssaf, point d'appui à la vie associative, CRIB (centre d'information et de ressources pour les bénévoles), maison des associations. Vous pouvez aussi consulter un expert-comptable spécialisé dans la vie associative. Cela vous permettra de mieux saisir l'ensemble des responsabilités que vous prenez en tant qu'employeur et de vous faire accompagner pour les assumer.

Subventions : l'exemple aubagnais

Depuis plus de deux années, le mouvement associatif aubagnais, représenté par son Conseil local, travaille avec la municipalité à l'établissement de critères objectifs d'attribution des subventions. C'est un modèle unique, une originalité dont nous autres, responsables d'associations, pouvons être vraiment satisfaits. Deux années passées, et le Conseil local constate une véritable modification des comportements. Côté Ville, les élus et les techniciens ont multiplié les concertations, les discussions, la transversalité. La transparence est accrue, la contribution du monde associatif est considérée avec sérieux. La commission Ville/Conseil local échange avec franchise, parle des désaccords et incompréhensions, parle aussi de ce qui allait déjà bien, le tout en gardant en point de mire les fondamentaux : intérêt général et équité. Les dossiers que nous déposons chaque automne évoluent. Parce que le regard qui est porté sur nos associations, qui est porté sur leur fonctionnement et leurs actions est lui aussi en évolution. Parce qu'à travers le travail réalisé, les associations sont mieux connues. Leurs difficultés et leurs réussites mieux identifiées. Il n'y a qu'à voir : les dossiers financiers sont étudiés et commentés, la vie démocratique des associations est lisible, l'action des bénévoles est véritablement reconnue, le poids de l'emploi associatif est considéré. Au final, les aides directes ou indirectes sont mieux réfléchies. En 2008, bien entendu, le chantier se poursuit.

Nos associations, à travers leur Conseil local, constituent une grande force de réflexion et de propositions, indépendante et pugnace. Puisque la Ville est à notre écoute, profitons-en pour avancer, sans scepticisme, pour une vie associative meilleure ! A Aubagne, décidément, ce n'est jamais pareil qu'ailleurs.

Le Conseil nouveau est arrivé...

Comme chaque année, en décembre, le Conseil local de la Vie associative s'est renouvelé. Pas de campagne, pas de programme, ni même d'élection ! Les trente associations qui composent cette belle assemblée sont volontaires et ont répondu à un appel à candidature adressé à l'ensemble du mouvement associatif.

Cette année 8 sièges étaient à pourvoir dans 4 secteurs associatifs.

Les petits nouveaux ont été accueillis comme il se doit : un brin de formation, beaucoup d'attention et de convivialité et l'équipe s'est rapidement mise en ordre de marche et au travail ! Il est vrai qu'il n'y a pas trop de temps à perdre si l'on veut mettre en œuvre l'ambitieuse feuille de route 2008 du Conseil local, validée lors de l'assemblée générale des responsables associatifs le 1er décembre dernier.

Les projets 2008 du Conseil local

Commission communication : poursuite de l'édition de la Lettre et de son évolution ; développement du portail associatif du site Internet d'Aubagne ; édition du guide des associations et promotion de sa sortie lors de la Fête du Sport le 13 septembre; promotion de toutes les initiatives du Conseil local

Commission formation : poursuite des plans de formation trimestriels en direction des responsables associatifs, des info-débats, des cafés-assos, des permanences infos-conseils ; préparation d'une conférence grand-témoin qui fera sans doute événement en novembre...mais...chut !

Commission coopérations inter-associations : projet de création d'une bourse d'échange inter-associative ; poursuite du travail de la commission pour favoriser les coopérations autour de projets évènements.

Commission subventions : poursuite du travail mené avec la Municipalité et les services autour des aides municipales aux associations. L'objectif reste inchangé : améliorer les modes d'attributions de ces aides (transparence, équité, mieux cerner les besoins et les difficultés des associations).

Activité infos

Nouveau support média

Notre radio ***"Le petit Peuple des Ondes"*** ouvre son micro aux associations aubagnaises
C'est l'occasion de vous faire connaître !
Contact : **vieassociative@mairie-aubagne.com**

Lettre de la Vie associative AUBAGNE

N° 41 mars 2008

Nous remercions lemensuel **"Associations Mode d'Emploi"** - BP 215, 38506 Voiron Cedex, de nous autoriser à reprendre des éléments de son contenu.

Prochain n° de la Lettre : mai 2008. **Adressez-nous vos informations avant le 10 avril 2008.**

Le Portail pour le snuls

Cette nouvelle rubrique est destinée à vous encourager à vous servir et resservir du portail associatif disponible sur le site Internet **Aubagne.com**, et que la commission communication du Conseil local et le webmestre de la ville d'Aubagne travaillent à dynamiser sans cesse et auquel on peut désormais accéder directement depuis la page d'accueil.

Aujourd'hui la Ville d'Aubagne à refondu la page d'accueil, un nouveau webmestre est en place et est à l'écoute des associations par le biais du Conseil local et du personnel de la Maison de la Vie associative.

Des modifications sur le portail des associations sont en cours. Déjà un bouton sur la page d'accueil faisant lien direct avec le portail a fait son apparition à la suite de la demande formulée par un membre de la commission communication, commission en charge de proposer les modifications utiles et nécessaires au portail mis à disposition.

La recherche de votre association et de son actualité n'en est que plus rapide.

Ainsi est désormais disponible un **formulaire en ligne** pour annoncer plus facilement vos manifestations qui apparaîtront dans la rubrique "actu"" du portail. A vos souris !

La création d'une **bourse d'échange** d'aide, de connaissance et de matériel est en cours d'analyse et de réflexion. Vos suggestions sont utiles et indispensables : vous pouvez participer aux réunions de la commission communication en contactant la MVA pour faire avancer les différents projets concernant le portail ; ainsi l'**étude d'un blog** ou d'un site d'actualités a été soumis, la refonte et la dynamique du forum est également en étude.

L'évolution du portail fera l'objet d'un article sur toutes les prochaines Lettres. Aidez-nous à rendre ce portail plus actif et utile à votre association.

La Commission Communication

La recette de Léone

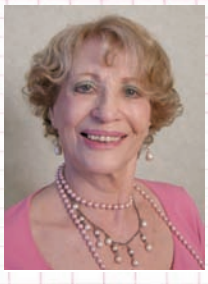

La poche de poitrine de veau farcie

Faites préparer la poche par votre boucher.

Préparez ail et persil mixés, sel et poivre que vous ajouterez à la farce de votre boucher avant de la coudre.

Légumes : carottes, navets, poireaux, pommes de terre, céleri que vous mettrez en bouillon dans de l'eau et où vous ferez bouillir la poche.

Servez la poche coupée en tranches et accompagnée des légumes du bouillon.

Le jus de cuisson pourra vous servir pour un potage ou comme eau de cuisson de pâtes ou de riz.

La poche de poitrine de veau peut également être cuite au four et la recette convient également avec une poche de mouton, en ajoutant toutefois un os de veau.

carnet rose associatif

Du 16/10/07 au 31/01/08

■ ASSOCIATION NIGHT ANIMATION

Objet : promotion du métier d'animateur de soirée ; formation artistique et expression scénique, conception et création de spectacles musicaux. **Siège social** : les Défensions, allée Robert Govi, 13400 Aubagne.

■ CERCLE DE RECHERCHE SUR LA RELATION OCCLUSO-COCHLEAIRE

Objet : organiser toutes actions, par tous moyens de formation continue relatives à la profession dentaire, resserrer les liens confraternels et contribuer à la promotion de l'art dentaire. **Siège social** : 1, boulevard Valpré, 13400 Aubagne.

■ LES AMI(E)S DE L'HUMANITE

Objet : promouvoir le pluralisme de la presse, en préservant et en élargissant la liberté de la presse écrite par la diffusion du journal l'Humanité et l'Humanité Dimanche ; actions d'éducation populaire en organisant des débats prenant appui sur le quotidien l'Humanité. **Siège social** : Cercle de l'Harmonie, cours Beaumond, 13400 Aubagne.

■ COMITE D'INTERET DE QUARTIER DES DEFENSIONS

Objet : étude et défense des intérêts généraux des habitants. **Siège social** : le Triangle, bâtiment B, les Défensions, avenue Marcel Pagnol, 13400 Aubagne.

■ ASSOCIATION USEP LOUISE MICHEL

Objet : former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, d'activités socioculturelles, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique ; contribuer à l'éducation globale des enfants. **Siège social** : école maternelle Louise Michel, 2505, route de Beaudinard, 13400 Aubagne.

■ COMPAGNIE LE BRUIT QUI COURT

Objet : promouvoir la création artistique dans les domaines des arts du récit et des arts vivants. **Siège social** : Maison de la Vie associative, allée Robert Govi, Les Défensions, 13400 Aubagne.

■ LES ILES DE L'OCEAN INDIEN

Objet : resserrer les liens de fraternité et d'amitié entre les personnes originaires de la Réunion et de Madagascar vivant en France, ainsi que les personnes qui y sont nées ou ayant vécu dans ce pays, en organisant des manifestations culturelles, caritatives et festives, faire découvrir la culture des îles de l'Océan indien au plus grand nombre. **Siège social** : Cité du Charrel, bâtiment L 2, 13400 Aubagne.

■ ASSOCIATIF CLUB EVASION

Objet : créer un lieu de vie amical et convivial par l'organisation de diverses manifestations ayant un caractère divertissant et ludique. **Siège** social : les Aires Saint Michel, 130, rue du Lieutenant A. Flandi, 13400 Aubagne.

■ HANDICAP ZERO MEDITERRANEE

Objet : organiser des manifestations visant d'une part à faire découvrir aux personnes handicapées, la pratique du sport et du golf en particulier, les arts et la culture en général, et d'autre part de favoriser le rapprochement entre personnes handicapées et décideurs en entreprise.

Siège social : la Bastide, impasse l'Agrié, 13400 Aubagne.

■ AMAP LE FIGUIER DE BEAUDINARD

Objet : maintenir et promouvoir une production agricole biologique, en apportant une aide aux agriculteurs indépendants pour le maintien, voire le développement, sur leurs terres de leur activité agricole, contribuer à la protection des zones foncières, pour sauvegarder une agriculture régionale ; faciliter le partenariat "producteurs-consomm'acteurs" et promouvoir toutes actions s'inscrivant dans une démarche de développement soutenable par tous et pour tous et respectant les principes d'une économie solidaire, équilibre social, commerce éthique et équitable, l'équilibre écologique de l'environnement ; contribuer à vivre harmonieusement dans un environnement protégé et enrichi et maintenir «le patrimoine que nous avons reçu en héritage et dont nous ne sommes que les dépositaires momentanés» ; être un lieu d'échanges, de convivialité, d'information, d'animations, d'éducation et de vulgarisation, mettre en place et gérer toute action, animation, information, et promotion de la production agricole biologique.

Siège social : Maison de la Vie associative, allée Robert Govi les Défensions, 13400 Aubagne.

■ AUBAGNE AIGLES FUTSAL

Objet : promotion et développement de la pratique du futsal dans tout cadre formel ou informel sans aucune discrimination ; de privilégier le plaisir de la pratique du futsal dans un cadre convivial et non violent; encadrement de la pratique de ses adhérents; organisation de conférences, stages, compétitions d'exhibition ou amicales ; émission de supports de communication tels que journaux, site Internet, autres existants ou à venir. **Siège social** : villa les Cyprés, route de Beaudinard, 13400 Aubagne.